

## 34 logements à loyer accessible à Trouville

Le Maire de Trouville, Christian Cardon, a posé la première pierre de la résidence « Trouville Cottage ».



34 logements à loyer accessible à Trouville

(c)

La construction de la résidence « Trouville Cottage » vient d'être lancée. Le projet prévoit 34 logements à loyer accessible, qui vont du studio au 3-pièces duplex, avec, pour la plupart, un balcon ou un jardin privatif. Située à 200 mètres du centre ville

de Trouville, la résidence à l'architecture normande « s'harmonisera avec le style caractéristique des villas trouvillaises ». L'opération immobilière a été élaborée par la mairie de Trouville, le bailleur social Partelios

Habitat, le promoteur Investir Immobilier et la société PERL. Le promoteur, acquéreur de l'usufruit temporaire de ces logements, va gérer et exploiter la résidence pendant 15 ans (durée minimale de la convention d'usufruit). Ensuite, les acquéreurs de la nue-propiété accéderont à la pleine propriété de leur bien immobilier. « La construction de cette résidence en usufruit locatif social, issue d'une réflexion commune avec le bailleur social Partelios Habitat et PERL, présentait une solution opérationnelle pour augmenter l'offre locative à loyers maîtrisés et loger sur la commune des actifs aux revenus modestes » explique Christian Cardon.

E.L.

T. Taille texte T+

Imprimer

Envoyer

Partager

! Réagir

Translate